

Image not found or type unknown



Droit d'un co gerant salarié en cas d'arret de la société

Par **vince974**, le **03/12/2009** à **09:15**

Bonjour,

Je suis actionnaire d'une société (SARL) à hauteur de 25 % et j'en suis le co gérant tout en ayant le statut de salarié (directeur commercial) dans cette entreprise.

Cette entreprise va fermer en 2010, ai je le droit à une assurance chômage (assedic...)

Merci pour votre réponse